

Désespéré de ne pouvoir trouver de logement

Un Vieillard se jeta dans l'Escart
de Valenciennes, mais fut sauvé

Au cours de l'après-midi de vendredi, M. René Dronard, 25 ans, marchand de charbons, au Petit-Bruelles, à Valenciennes passant l'Écluse Notre-Dame aperçut un vieillard qui venait de se jeter dans l'Escart.

Néanmoins que son courage, il se lança à l'eau et parvint à ramener sur le berge le désespéré qui fut transporté au cabinet Gaillard où tout fut tenté pour le ramener car il avait subi un commencement de congestion et ne pouvait plus parler.

Pour connaître son identité on le fouilla et l'on trouva sur lui un testament au nom de Ernest Debray, 67 ans, d'Étroups et une somme de 2 fr. 50.

Le malheureux fut ensuite admis à l'Hôtel-Dieu.

Poursuivant son enquête, la police a par ailleurs appris que M. Debray était arrivé à L'ariv. le 24 décembre et logé dans un garni, rue Ghesquière, chez M. Lefèvre.

Son testament était ainsi conçu : « Je me donne volontairement la mort. Je suis revenu des Ateliers de Saint-Denis (wagons-lits) pour occuper un emploi aux Ateliers de Marly. Ne trouvant pas à me loger je ne puis survivre. Veuillez avertir la Société des Anciens Sous-Officiers de l'arrondissement et mon veuve de ma mort. Ma femme est prévenue, la crise du logement est seule responsable de ma mort.

Malgré lui, M. Léon Bourgeois

restera président du Sénat

Paris, 6. — M. Léon Bourgeois, président du Sénat, avisé ce matin par les vice-présidents et les membres du bureau de la Haute-Assemblée, ainsi que les présidents des divers groupes, qu'en raison de son état de santé et après une nouvelle consultation médicale, il renoncera à se présenter lors de la prochaine élection à la présidence.

Aussitôt connue, cette décision fit l'objet de nombreux commentaires ; « On nous cotait, on fut d'avis qu'il n'était pas possible de procéder à une élection présidentielle, on quelque sorte brusquée et que, de toutes façons, il convenait de donner à M. Léon Bourgeois un témoignage de déférente estime.

En conséquence, M. Léon Bourgeois sera élu, bien qu'il décline toute candidature.

La Seine monte

Nogent-sur-Seine, 6. — La poussée de la Seine est très forte.

Le niveau du fleuve qui devait atteindre la cote 275 lundi, a dépassée hier soir à 6 h. : 276,5 indiquant 2.80.

Les eaux se répandent dans toute la plaine, entre Nogent et Lessaulotte, Gémérier, Marnay, etc.

La Meuse également

Charleville, 6. — A la suite de l'arrivée des eaux de la Haute-Meuse, une importante crue s'est fait sentir à Mézières. Les squares Bayard et Montjoye sont recouverts d'une nappe d'eau de 60 centimètres.

Un 32m, le niveau de la Meuse a atteint 5 m. 32, si le temps ne se modifie pas, une crue plus forte est à envisager.

Deux vieillards ont failli périr dans un immeuble incendié

Bordeaux, 6. — Un violent incendie a éclaté tout un magasin de tissus en gros, 35, Cour Victor Hugo.

Les dégâts s'élevaient à 400.000 francs.

Deux vieillards de 80 ans se trouvaient dans l'immeuble.

Les pompiers ont réussi à les sauver d'une mort certaine.

Les causes de l'incendie sont inconnues.

La grève des dockers du port d'Anvers

LE MOUVEMENT SEMBLE TOUCHER A SA FIN

Bruxelles, 6. — Il se confirme que la grève des dockers du port d'Anvers touche à sa fin. Une réunion s'est tenue aujourd'hui au Ministère du Travail sur la présidence du ministre. Elle a décidé que le conflit serait soumis mardi à une commission paritaire et que si cette commission n'aboutissait à aucun résultat, on constituerait un comité d'arbitrage officiel.

Dans l'attente d'une solution, le Ministre a obtenu des délégués ouvriers la reprise du travail pour mardi matin.

Six cents ouvriers italiens vont arriver dans le Nord

Milan, 6. — On annonce le départ de Milan par train spécial, de 600 ouvriers pour le Nord de la France.

D'autres départs suivront ce premier échelon.

Un vif incident à Lausanne

Les Turcs se sont retirés brusquement de la sous-commission des minorités

Lausanne, 6. — Un vif incident s'est produit ce matin, à la sous-commission des minorités.

Les Turcs se sont retirés de la sous-commission, déclarant nulles et non avenues certaines déclarations de M. Montana, au sujet du service militaire et de l'assistance en France.

M. Montana et Sir Humboldt avaient appuyé la proposition américaine de création d'un foyer national arménien comportant seulement l'autonomie municipale.

Sir Humboldt avait proposé la création d'un foyer national assyro-chaldéen.

M. Montana fit valablement observer aux Turcs la gravité de leur attitude.

Un fonctionnaire voleur s'est pendu

SON CADAVRE FUT TROUVÉ ALORS QU'ON PERQUISITIONNAIT CHEZ LUI

Beauvais, 6. — Une enquête avait été ouverte contre un employé des P.T.T. de Beauvais, Leopold Dut, affecté au service des triages et qui s'était rendu coupable de détournement de lettres et de mandats.

En allant perquisitionner au domicile du coupable, le commissaire et police a trouvé l'indolent postier pendu dans sa chambre.

Le temps d'aujourd'hui

Beau temps : vent du nord, de 2 à 6 mètres ; gel un quart d'heure. Refroidissement général la nuit. Minimum de température, environ 1°.

Une terrible explosion dans une usine bulgare

Il y a une vingtaine de morts et de nombreux blessés

Sofia, 6. — Des matières inflammables ont détoné dans un atelier d'un établissement privé de métallurgie. Une dizaine de bâtiments ont été détruits ou gravement endommagés. On compte un grand nombre de blessés. Jusqu'à présent, vingt personnes ont été dénombrées. Le sinistre aurait été causé par des munitions livrées par le gouvernement à la commission inter-alliée et cédées par celle-ci à des particuliers.

Une grave affaire d'avortements

Quinze personnes de la région de Valenciennes sont déjà inculpées

Aidé des inspecteurs Vasseur, Roussel et Diepenloot, M. Tilloy, commissaire à la deuxième brigade mobile, poursuit activement son enquête sur la grave affaire d'avortements qui passionne Valenciennes et la région.

C'est ainsi qu'au cours de la journée de samedi, une dame Faux, née Baudouin Flavie-Marie-Louise, 46 ans, sage-femme, demeurant au Trieu, à Fresnes, a été appréhendée par les policiers et écrouée après avoir subi devant M. Chazal, juge d'instruction, un interrogatoire de pure forme. La dame Faux était accusée par deux demoiselles, T... Louise, 23 ans, de Raismes et D... Zoé, 19 ans, de Bruay, de s'être livrée sur leur personne à des manœuvres abortives. Toutes deux étaient enceintes de cinq mois. Les fœtus furent brûlés par les parents des jeunes filles.

La dame Faux a passé des aveux. Avant d'être inculpée, elle avait déjà été et commise à un méfait. Les autres inculpées, mères, fiancés et jeunes-filles ont été laissés en liberté provisoire ; ils seront poursuivis pour complicité.

L'enquête n'est pas close ; on s'attend à de nouvelles inculpations et arrestations. Jusqu'à présent, quinze personnes, dont trois avorteuses, sont déjà l'objet de poursuites. Une quatrième avorteuse est connue ; nous n'en dirons pas plus pour aujourd'hui afin de ne pas entraver l'action de la justice.

Le décès suspect d'un nouveau-né à Courrières

A Courrières, un enfant nouveau-né décédait, vendredi dernier. Sa mort est suspecte, le Procureur de la République de Béthune ordonna l'autopsie du petit cadavre. Celle-ci a été pratiquée par le docteur Lecat, médecin légiste de Billy-Montigny, qui a transmis son rapport au Parquet.

Deux époux ont célébré leurs noces de diamant

A CETTE OCCASION, UNE GENTILLE FETE SE DEROULA A HAZEBROUCK

M. Désiré Verhé, ancien tailleur, âgé de 51 ans et sa femme, née Priem, âgée de 89 ans, ont fêté hier à Hazebrouck, le soixantième anniversaire de leur mariage qui fut célébré en 1863.

Les jubilaires ont été reçus par la municipalité à l'Hôtel de Ville. M. Lemire leur a exprimé, au nom de toute la population, ses cordiales félicitations et soulignant le bel exemple d'union qu'ils ont donné pendant toute leur vie.

M. le Préfet, qui était présent, s'est associé à cette manifestation de sympathie. Dans l'après-midi, un banquet de famille a été servi aux vénérables jubilaires à l'Hôtel du Nord.

L'accident de la gare de Lille

LE PARQUET A OUVERT UNE ENQUETE

Nous avons relaté l'accident qui se produisit mardi dernier dans l'après-midi, en gare de Lille. On se souvient que la locomotive du rapide 316 Tourcoing-Paris, fit en gare une entrée si brusquée, qu'elle alla donner contre le batardeau qui se trouve devant la gare de Lille, et que, comme conséquence, par suite du choc violent qui s'ensuivit, une quinzaine de voyageurs furent blessés.

A ce sujet, le Parquet de Lille vient d'ouvrir une information, contre X... pour blessures par imprudence.

L'enquête a été confiée à M. le juge d'instruction Blanchard.

Rappelons que l'enquête administrative, menée par un inspecteur de la Compagnie du Nord, avait imputé cet accident à l'humidité des rails.

Déchéqueté par une auto, à Cysoing

Vendredi, vers 18 heures, un groupe d'ouvriers attendaient, à l'arrêt de Cysoing, le petit train économique qui fait le service entre Saint-Amand et Hellemmes. Les voyageurs s'approprièrent à monter au wagon, lorsqu'un train en trombe arriva piloté par le chauffeur Descarpentrie, au service de M. L... de Lille.

Malheureusement, toutes les personnes qui se trouvaient sur la chaussée ne purent se garer à temps et l'une d'elles, M. Dujardin Alfred, 55 ans, menuisier à Bachy, rue de Certaine, 4, fut pris en écharpe par l'auto et projeté avec violence sur le pavé.

L'infortuné fut relevé dans un état pitoyable. Il avait le pied droit arraché et la jambe droite en bouillie. Il portait une affreuse plaie à la tête avec fracture probable du crâne et des contusions sur tout le corps.

Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Carton, M. Dujardin fut transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille, où il expira dans la nuit, vers une heure vingt du matin.

La gendarmerie a ouvert une enquête sur ce pénible accident.

EN DEUX LIGNES

Varsovie. — La convention commerciale austro-polonoise entrera en vigueur le 15 janvier.

Bourget. — Des essais de l'avion-torpilleur ont été faits samedi.

Rodes. — Mme Escalfra, démentie, s'est, la nuit, précipitée par le toit de son appartement.

Paris. — Un décret de l'illustre ministre de la route et de la circulation et du roulage.

Melle. — L'ex-sultan, son fils et sa suite ont quitté Tigré à bord d'un vapeur pour le Yémen.

Paris. — Le général de Lamoignon est nommé adjoint au maréchal Lyatkevitch, au Maroc.

Paris. — Les Assises de la Seine jugeront Ernest Jodel par contumace, le 21 janvier.

Paris. — Le charbon d'un Polonais a brûlé un autobus.

London. — On annonce pour dimanche 130 manifestations des chômeurs anglais.

Amiens. — Le charbon d'un Polonais a brûlé un autobus.

Amiens. — Le charbon d'un Polonais a brûlé un autobus.

Berlin. — La banque d'emp. fut, qu'il y a pour 1.200 milliards de marks papier en circulation.

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

Les rencontres d'aujourd'hui

LA COUPE DE FRANCE

Nous avons donné hier le programme complet des rencontres comptant pour la Coupe de France qui se disputent aujourd'hui. Rappelons celles qui intéressent plus particulièrement nos régions.

Lille. — Union Sportive Dunkerque-Malo contre Football-Club de Roubaix, 14 heures, terrain de l'Olympique Lille, avenue de Dunkerque ; arbitre, M. Fourgous.

Tourcoing. — Union Sportive Tourcoingaise contre Cercle Athlétique de Vitry, à 14 heures, rue de Gand ; arbitre, M. Jones.

Amiens. — Olympique Lilleois contre Association Sportive Amicale de Paris, 14 heures, terrain aux Amiens Athlético-Club ; arbitre, M. Slawick.

LES MATCHES D'ENTRAÎNEMENT

Roubaix. — Stade Roubaissien contre Amiens Athlético-Club, 14 h. 15, rue Jouffroy.

Vieux. — Sporting-Club Fivois contre Sporting-Club Tournoisien, 14 h. 15, terrain Virnot, rue des Montagnards. Match comptant pour le Challenge International. Superbe rencontre en perspective.

Lille. — Association Sportive Lilleoise contre Association Sportive de Chambly, à 14 h., terrain du Stade Militaire.

Olympique Lilleois

Les matches de 7 janvier

Equipe A et Ass. Sportive Amicale de Paris (1) à 13 h. à Amiens.

Equipe 2 et Sporting-Club Fivois 2, à 10 h., à Lambertsart, avenue de l'Hippodrome.

Equipe 3 et Jeunesse Athlétique Armentillaise 2, à 10 h., à Armentières.

Equipe 4 et Sporting-Club Fivois 4, à 10 h., à Fiers, au Tré Loqueux.

Equipe 5 et Union Sportive Dunkerque-Malo, 2, à 10 h., à Roubaix.

Equipe 6 et Ass. Sportive de Courrières 1, à 14 h., à Courrières.

Equipe 7 et Olympique Marquois 3, à 9 h. 30 à Marcq.

Equipe 8 et Club Athlétique de la Société Générale de Lille 3, à 10 heures, à Fives, Siège Jean Bon.

Equipe 9 et O.L. (Juniors C), à 8 h. 30, à Lambertsart, au Canon d'Or.

Equipe Juniors A et Union Sportive Tournoisienne (Juniors) à 8 h. 30, à Lambertsart, avenue de l'Hippodrome.

Equipe Juniors B et Association Sportive Sainte Barbe d'Olignies (Juniors), à 10 h., à Lambertsart, au Canon d'Or.

Equipes Minimes et Olympique Marquois (Juniors) à 10 heures à Marcq.

Lutte et Boxe

Le Gala du Palais Rameau

Lille. — Palais Rameau, à 8 heures, grand gala de lutte, avec la participation de Francis Bricot-Michaud, Dastillon-Boitaert, Dètre-Lepers.

Partie lutte. — Vance, champion de France contre Favre, champion suisse ; Giuseppe Massetti, champion d'Italie contre Berthod, champion français.

La rencontre Mascart-Gaillard

La rencontre Mascart-Gaillard, annoncée primitivement pour le 16 décembre dernier et survenue entre les boxeurs pour une question de poids, est définitivement conclue.

Elle se déroulera samedi 13 janvier, au Théâtre Municipal de Valenciennes, au cours d'une grande soirée de gala organisée par l'Académie des Sports. Nous publions d'ailleurs ci-dessous les noms des boxeurs qui participeront à cette grande manifestation pugilistique régionale.

Football-Rugby

Championnat du Nord

OLYMPIQUE LILLOIS

L.O.L. se rend aujourd'hui à Arras pour disputer le match retour du Championnat du Nord avec le Racing-Club d'Arras.

L'équipe arrageoise est lourde, mais très supérieure à celle de Lille. Le Racing-Club doit contrôler la balle en mêlée et si la balle sort à égalité, les lignes arrière lilloises, plus rapides et composées d'excellents joueurs, doivent tirer la victoire.

Le 14 janvier, même local, on verra les terribles noirs à plumes blanches du doyen des colombophiles de Ronchin, M. Narcisse Barge.

Hippisme

Courses de Vincennes

1re Course. — 1. Tam-Tam (Hensell), g. 43.00, p. 16.00 ; 2. Ténébreuse (H. Poirard), p. 17.50.

2e Course. — 1. Tommy (Tambar), g. 46.50, p. 22.00 ; 2. Tania Helene (T. Massouss), p. 18.00. De Course. — 1. Radoran (Baldon), g. 25.50, p. 14.50 ; 2. L. 75 (Vandeghinste), p. 26.50 ; 3. Q. Or Marcinig (Denin), p. 15.00.

4e Course. — 1. Quo Vadis (Chréden), g. 40.50, p. 22.50 ; 2. Selam Baloche (P. 43.50).

6e Course. — 1. Soupir (Biaud), g. 35.00, p. 16.50 ; 2. Sceptre (Viel), p. 23.00 ; 3. Stax (Bochoel), p. 22.00.

La Belgique possède le monopole du radium

New-York, 6. — On confirme que les sociétés américaines qui exploitent le radium viennent en principe de renoncer à leur exploitation, en présence des résultats extraordinaires que cette industrie nouvelle vient de réaliser en Belgique.

C'est à la fin du mois de décembre dernier que ces résultats ont été atteints. Lorsque le vaste usine, dont la construction a été décidée il y a un an, à Oelen, près d'Anvers, est entrée en plein fonctionnement.

Cette usine a été éditée par la compagnie l'Union minière, lorsqu'on fut définitivement fixé sur la haute teneur en radium des résidues nombreux découverts, il y a deux ans environ, en diverses parties du Katanga, cette partie sud du Congo Belge qui avoisine la Rhodésie.

A la fin du mois de décembre, l'Union minière, d'accord avec le gouvernement, a fait aux quatre universités belges un cadeau de deux grammes de radium. Chaque université aura à la fin de 1923 cinq grammes de radium. Le procédé d'exploitation du minerai a produit dans les usines belges de tels rendements en uranium et en radium que dès à présent le marché de ces matières a trouvé son monopole en Belgique.

Un mandat d'arrêt a été décerné contre cette femme et son arrestation est imminente. Elle avait dit à son mari qu'elle avait confié l'enfant à l'Assistance.

A l'aide d'une famille malheureuse

NOUVEAUX ENVOIS

Nous avons encore reçu à l'adresse de Mme Veillette, d'Étréchy-Bianche et de ses six petits enfants, dont nous avons signalé la triste situation, les sommes suivantes :

Du Conseil de section d'Aniche de l'Un. des Coopér. de l'arrond. de Douai, 5 fr. ; M. et Mme Ch. Baulieu, 150, rue du XXe Sécole, Comp. d'Ét. Calène, Gustave, 251, avenue de Dunkerque, Lille, bénéfices d'un concours de piqueur, 10 fr. ; Quêlle faite chez Mme Veillette, à Waziers (Nord), par des amis réunis, 15 fr. ; M. L. Use jeune fille d'Hazebrouck, qui s'offre sa chance, 5 fr. ; Mlle Agnès, de Moulins-Lille, 10 fr. ; Un ophelin revenant de Syrie, 5 fr. ; Quêlle faite après chantage, chez M. Ch. Bernaux, 232, rue de Gand, à Tourcoing, 5 fr. ; Les ouvriers et ouvrières d'une maison de confection de Lille, 40 fr.

Nous avons envoyé cet argent à Mme Veillette, au nom de ce nos remerciements ces nouveaux donateurs.

Un amoureux éconduit joua du revolver

Il blessa deux personnes puis se suicida

Beauvais, 6. — Mécontent de se voir éconduit par Mlle Simone Robillard, 19 ans, ouvrière d'usine Maurice Yvard, 27 ans, habitant Notre-Dame-du-Thil, s'est rendu au domicile des époux Robillard, à Voisminliu, près de Beauvais et, devant le refus obstiné de la jeune fille, a tiré des coups de revolver. Une balle a blessé Mme Robillard au bras droit, tandis qu'une autre a causé une blessure grave à la jeune fille, qui a été atteinte à la tempe.

Le meurtrier s'est ensuite tiré deux balles dans la tête. Il a succombé aussitôt.

Pour la préparation du Congrès socialiste international

Cologne, 6. — Le Comité international pour la préparation du Congrès Socialiste International de Hambourg, s'est réuni hier à Cologne.

Il s'est occupé tout d'abord des règles d'admission au futur congrès de Hambourg, dont la tâche devra être de constituer un face de l'Internationale Communiste, une Internationale Socialiste unifiée.

Pour être invités au Congrès de Hambourg les communistes devront se soumettre à certaines conditions, notamment à la naissance expresse de l'Internationale Socialiste d'Amsterdam et de la motion adoptée par le Congrès Pacifiste de La Haye sur l'attitude de la classe ouvrière à l'égard de la guerre.

Mais surtout, ils ne devront appartenir à aucun autre parti socialiste.

Cette dernière condition est dirigée contre la IIIe Internationale.

Le rapport de M. Bokanowsky sur le budget de 1923

Les membres de la Chambre des Députés viennent de recevoir le rapport supplémentaire de M. Bokanowsky sur le budget de l'exercice de 1923. Ce budget a été déposé avec un déficit déclaré de 3.900 millions.

Le rapport indique les conséquences heureuses de l'institution du carnet de coupons pour l'établissement de l'impôt sur le revenu et les successions. Plusieurs centaines de millions auraient pu être économisés sur les intérêts de la dette flottante, par suite de son emploi ; mais le Ministre des Finances a formellement repoussé l'idée du carnet de coupons.

Le rapporteur établit ensuite la situation budgétaire au 26 décembre 1922.

La balance des recettes et des dépenses s'établit ainsi qu'il suit :

L'évaluation du déficit indiqué au rapport général était de 3.700 millions, l'évaluation nouvelle des recettes apportant un complément de ressources de 1.150 millions et les dépenses nouvelles se chiffrent par 916 millions, le budget général s'améliore d'une recette de 213 millions qui réduisent ainsi l'appel aux ressources d'emprunt pour l'exercice à 3.847 millions montant du déficit du budget général de 1923 à la date du 26 décembre.

DERNIERE HEURE

L'attentat du 14 Juillet contre M. Millerand

Bouvet qui voulait également tuer M. Poincaré va être jugé

Paris, 6. — Lundi 8 janvier, devant la Cour d'assises de la Seine comparait Gustave Bouvet, 23 ans, demeurant 50, rue des Foyouax, inculpé de tentative d'assassinat. On se souvient que le 14 juillet dernier, Gustave Bouvet qui s'était présenté pour l'assassinat de M. Poincaré, avait tiré deux coups de revolver sur la première voiture au moment où celle-ci arrivait sur l'avenue Arrêté, Gustave Bouvet a reconnu tout d'abord qu'il avait l'intention d'attentat à la vie du Président de la République et du président du Conseil. Gustave Bouvet affirma qu'il n'avait aucun complice et qu'il n'avait communiqué ses intentions à personne.

On se souvient également que c'est M. Naudin, préfet de police, depuis quelques jours, après son départ de la Préfecture du Nord, qui essaya les coups de feu du meurtrier et qu'une balle blessa une femme qui se trouvait dans la foule.

Arrêté presque immédiatement par des agents cyclistes, Bouvet faillit être lynché par la foule.

L'ouverture de la Session à la Chambre des députés

Paris, 6. — C'est mardi prochain que le Parlement se réunit de plein droit pour la session ordinaire de 1923 à la Chambre des députés. La première séance sera présidée par M. Andréux, doyen d'âge, qui prononcera dès le début l'allocation d'usage.

L'Assemblée procèdera ensuite à l'élection annuelle de son président et de son bureau.

Le président, M. Raoul Péret et les trois vice-présidents, n'auront pas de concurrents, mais il y aura compétition pour la présidence de l'Assemblée, qui sera assumée par M. Marin d'Aubigny et Lefebvre du Prey, qui occupa déjà ce poste avant d'être ministre de l'Agriculture dans le cabinet Briand.

Il se confirme que M. Raymond Poincaré, président du Conseil, prendra également ce jour-là la parole pour faire une déclaration sur la Confédération de Paris.

VERS UNE DÉTENTE

Paris, 6. — On apprend que Sir John Bradbury, qui faisait sa rentrée ce matin à la Commission des Réparations à la séance de ce matin, y a fait d'intéressantes déclarations, qui seront favorablement accueillies par l'opinion française, comme marquant une nouvelle preuve de intentions conciliantes de nos alliés britanniques.

Il a précisé d'abord qu'il avait réclamé de Londres samedi dernier l'ajournement de la discussion du manquement de l'Allemagne des livraisons de charbon primitivement fixées au mercredi 3 janvier.

L'Angleterre est aujourd'hui prête à prendre ses responsabilités dans toutes les discussions de la Commission des Réparations. Elle demeurera étrangère aux conséquences des votes auxquels elle ne s'associe pas. En terminant, Sir John Bradbury a formé des vœux pour le prochain rétablissement des relations pour une complète collaboration franco-anglaise.

LE SÉNAT AMÉRICAIN DÉCIDE LE RETRAIT DES TROUPES DE RHANIE

Washington, 6. — Après un long débat, le Sénat a voté la motion Reed, demandant le retrait des troupes américaines de la Rhénanie. Cette motion fut votée par 57 voix contre 6.

Au cours de la discussion, M. Lodge a déclaré que quoiqu'il fut partisan du retrait des troupes américaines, il regarderait comme très malheureux que l'on fin en ce moment quel que ce soit qui tendit à laisser croire que les Etats-Unis prenaient part dans la controverse des réparations.

PAS DE PARTICIPATION AMÉRICAINS À UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Londres, 6. — Les nouvelles que l'on reçoit de Washington indiquent que le gouvernement américain n'a pas l'intention de donner suite à ses projets relatifs à une Conférence internationale pour les réparations.